



Mise à jour 2024

<b>Action : C</b>	<b>Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Île-de-France</b>
<b>Contexte et enjeux</b>	<p>L'aménagement du territoire impacte les chauves-souris par la fragmentation des milieux, la réduction des territoires de chasse, la perte de gîtes ou de corridors de déplacement. Ces modifications d'habitats influencent directement les populations de chauves-souris.</p> <p>Ainsi, les infrastructures de transports exposent les individus au risque de collision. Les parcs éoliens sont la cause de barotraumatismes, de collisions et plus généralement de répulsion et donc de réduction des habitats et de perturbations des couloirs de migration : l'impact concerne tant les espèces de très haut vol que les espèces occupant les basses altitudes à cause des éoliennes à très faible garde au sol. Les parcs éoliens franciliens sont aujourd'hui peu nombreux mais sont amenés à se développer.</p> <p>Chaque aménagement doit prendre en compte les chauves-souris dès la conception du projet, pendant les travaux et tout au long de son exploitation.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	Améliorer la prise en compte des chauves-souris, de la fonctionnalité de leurs habitats et de leur phénologie, dans l'aménagement du territoire.
<b>Axe de travail</b>	Améliorer les connaissances, protéger et informer
<b>Acquis PRA 2012-2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Rédaction de la liste rouge régionale ;</li><li>● Données centralisées ;</li><li>● Hors contexte plan régional d'actions : la publication de travaux de recherche sur le Murin de Bechstein et l'analyse des résultats de Vigie-chiro ont conduit à une amélioration très importante des connaissances sur ce groupe en Île-de-France.</li></ul>
<b>Acquis première moitié du PRA 2018 - 2023</b>	<p><b>Bilan 2019</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Groupe de travail sur chauves-souris et ouvrages d'art.</li></ul> <p><b>Bilan 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Suivi de chantier dans le cadre de travaux d'entretien et restauration mené par la direction des routes de Seine-et-Marne - Seine-et-Marne Environnement</li><li>● Recherche et marquage des arbres à cavité potentiellement intéressants pour les chiroptères sur plusieurs sites - Seine-et-Marne Environnement</li></ul> <p><b>Bilan 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Partenariat SNCF Réseau / Azimut230<ul style="list-style-type: none"><li>○ Visite et diagnostic des ouvrages d'arts</li><li>○ Formation des agents</li><li>○ Réalisation d'une plaquette pour améliorer la prise en compte des chauves-souris dans les travaux de rénovation des OA.</li></ul></li><li>● Veille juridique sur les aménagements en Ile de France assurée par la LPO 12 projets remontés sur 2022</li><li>● Réponses aux sollicitations sur des conseils en aménagements ou en procédures administratives</li><li>● Remontées des sujets à la DRIEAT</li></ul> <p><b>Bilan 2023</b> <b>A rédiger</b></p>
<b>Actions à envisager sur le territoire</b>	<p>Prendre en compte spécifiquement les chauves-souris dans l'aménagement du territoire via différents outils de planification et d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Politiques environnementales (Natura 2000, ZNIEFF...) ;</li><li>● Documents d'urbanisme (PADD, SCoT) ;</li><li>● Projets d'aménagement du territoire (étude d'impact, étude d'incidence...) ;</li><li>● SRCE (TVB, trame noire) ;</li><li>● SRCAE, PCAET.</li></ul> <p>Il s'agit également de participer à la collecte d'expériences sur la mise en œuvre des mesures en faveur des chiroptères et l'évaluation de leurs efficacités. De plus, selon le type de projet, des recommandations sur les études à mener pourront être déclinées : aménagements surfaciques (étude acoustique, analyse des habitats et des éléments du paysage, reconnaissance des gîtes potentiels...), infrastructures linéaires (étude par trajectographie...), parcs éoliens (écoutes en altitude, recommandations EUROBATS, Doctrine nationale, ProBat systématique,...), ouvrages d'art (inspection diurne...).</p>



## Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	<p>Favoriser les aménagements limitant la fragmentation des milieux et re-crédant des corridors :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Prendre en compte la trame noire au niveau des chemins pédestres constituant des routes de vol proches des colonies ;</li><li>● Mettre en place des « Chiroduc » pour relier les massifs forestiers fragmentés par les infrastructures linéaires ;</li><li>● Prendre en compte les corridors de déplacements et les habitats nécessaires aux chiroptères dès la conception des parcs éoliens et photovoltaïques.</li></ul> <p>Prendre en compte les chiroptères lors de la construction, la rénovation ou la destruction des ouvrages d'art :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Améliorer la connaissance sur la présence de chauves-souris dans les ouvrages d'art (inventaire des ouvrages, suivi des colonies les utilisant...).</li><li>● Mettre en place des partenariats avec les structures gestionnaires (Conseils départementaux, SNCF Réseau, Direction des routes, sociétés d'autoroute...) et des structures scientifiques (CEREMA, ARB...) pour intégrer ces enjeux aux travaux d'entretien et d'aménagement des ponts (prospections avant travaux, mesures d'évitement, de réduction et de compensation si présence de chauves-souris, diffusion de plaquette de sensibilisation et formation des agents DRAC à l'identification des indices de présences lors des visites de contrôle).</li><li>● Favoriser l'accueil et la protection des chauves-souris lors de la construction de nouveaux ouvrages (intégration de gîtes favorables, diffusion de guides techniques...).</li></ul>
<b>Espèce prioritaire</b>	Toutes les espèces
<b>Espèces associées</b>	Toutes les espèces
<b>Indicateurs de suivi / réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Nombre de recommandations formulées et diffusées.</li><li>● Respect des recommandations dans les dossiers d'aménagements concernés par l'enjeu chiroptère et, le cas échéant, avis CSRPN et CNPN.</li><li>● Nombre d'ouvrages d'art ayant fait l'objet d'une évaluation spécifique pour les chauves-souris (travail AZIMUT230, Seine-et-Marne Environnement, Athéna78, avec SNCF Réseau ou les départements).</li><li>● Nombre de corridors rétablies (« Chiroduc »...).</li></ul>
<b>Pilote de l'action / Pilote associée</b>	DRIEAT et AZIMUT230
<b>Partenaires principaux / Partenaires potentiels</b>	CEREMA, ARB, Services routes des Départements, DIRIF, Sociétés d'autoroute, SNCF Réseau, MNHN, OFB, PNR, Associations locales ou régionales, développeurs en énergies renouvelables, aménageurs publics et privés.
<b>Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères</b>	L'ensemble des actions du plan régional.
<b>Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action</b>	Biodiversité de manière générale.
<b>Perspective à long terme</b>	Prise en compte systématique de l'enjeu chiroptères par les acteurs de l'aménagement.



<b>Actions prévues 2024-2027</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction et diffusion d'un catalogue de mesures ERC favorables aux chauves-souris sur la base des instructions de demande de dérogation pour atteinte aux espèces protégées. Le cas échéant, avis des instances scientifiques régionale (CSRPN) et nationale (CNPN) sur ces mesures.</li><li>• Suivi et évaluation de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éolien et photovoltaïques et la mise en place des suivis ICPE.</li><li>• Mise en place d'études visant à évaluer les ruptures de corridors de déplacement autour des colonies des espèces les plus sensibles et réalisation d'aménagements au niveau des zones de rupture (Trame noire, réseau de haies, « Chiroduc »...).</li><li>• Réalisation de cartes prédictives de distribution des chiroptères en Île-de-France, par l'Agence Régionale de la Biodiversité. En complément, réaliser des cartes d'alertes : gîtes avec zones tampon, abondance des espèces par commune, localisation des espèces annexe II ou menacées d'après la liste rouge régionale par commune.</li><li>• Inventaire des ouvrages d'arts suivis par AZIMUT230, Seine-et-Marne Environnement et Athéna78, en collaboration avec SNCF Réseau.</li><li>• Réalisation d'un retour d'expérience auprès des aménageurs et des bureaux d'études sous une forme à préciser (analyse des projets franciliens et mise en avant des cas de bonne prise en compte des chiroptères, prise en compte d'exemples en France pouvant être appliqués en IDF).</li><li>• Édition et diffusion en Île-de-France du guide « Élus et professionnels du secteur public, ensemble, préservons les chauves-souris » réalisé par Picardie Nature.</li></ul>
<b>Financement mobilisable</b>	Fond vert, OFB, autofinancement via mesures ERC, subventions privées, partenariats avec les aménageurs.
<b>Types d'actions via bénévoles</b>	La prospection des chauves-souris dans tous leurs habitats (gîtes souterrains, gîtes dans les bâtiments, forêts...), le reporting des données et les conseils en aménagement pour préserver les habitats favorables ou le renvoi vers des services compétents (PNR, DRIEAT), peuvent représenter des centaines d'heures par an.